

Les corridors de l'Isère doivent relier les massifs du Vercors, de la Chartreuse, des Bauges et de Belledonne. Deux ans après son lancement, regard sur une stratégie (2008 - 2011) qui veut s'inscrire dans le durable...

Les corridors du Grésivaudan

ujourd'hui, sur 70 km de vallée alpine de part et d'autre de Grenoble, Lil ne reste plus que six corridors biologiques pour permettre à la faune de rejoindre les massifs de part et d'autre de la rivière Isère.

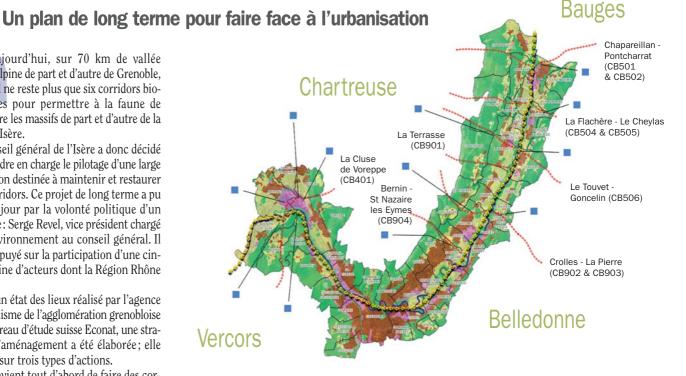
Le conseil général de l'Isère a donc décidé de prendre en charge le pilotage d'une large opération destinée à maintenir et restaurer ces corridors. Ce projet de long terme a pu voir le jour par la volonté politique d'un homme: Serge Revel, vice président chargé de l'environnement au conseil général. Il s'est appuyé sur la participation d'une cinquantaine d'acteurs dont la Région Rhône

Après un état des lieux réalisé par l'agence d'urbanisme de l'agglomération grenobloise et le bureau d'étude suisse Econat, une stratégie d'aménagement a été élaborée; elle repose sur trois types d'actions.

• Il convient tout d'abord de faire des corridors une composante des politiques d'aménagement du territoire de l'échelle européenne à l'échelle locale. Les solutions visent notamment à intégrer ces lieux de passage dans les documents d'urbanisme. C'est ainsi par exemple qu'une règlementation spécifique a permis la création d'indice Nco et Aco, lesquels correspondent aux corridors biologiques. Avec ce statut officiel, ils deviennent juridiquement opposables. Le calendrier d'action pour une intégration dans l'ensemble des communes s'étale jusqu'en 2014.

De la même façon, chaque corridor, véritable infrastructure naturelle porte désormais un numéro d'identification. L'idée sous-tendue par ce « marquage » est de leur donner le même statut que les routes et d'assurer ainsi leur pérennité.

• Le deuxième axe de la stratégie repose sur la résorption des points de conflits et le maintien des connectivités existantes. Un



inventaire faunistique et floristique a donc été élaboré afin notamment d'identifier les points d'obstacle et de fixer des priorités d'aménagement sur les infrastructures de transport et d'énergie, les cours d'eau... et de trouver des solutions adéquates. Parmi elles: les détecteurs de faune nocturne. Ce système de signalisation fonctionne grâce à un réseau de capteurs thermiques placés en bordure des tronçons dangereux. La détection d'un animal active ainsi une signalisation qui prévient les conducteurs.

• Troisième axe de cette stratégie: l'adaptation des espaces urbains, agricoles, naturels ou encore des sites de loisirs. Il s'agit là d'intervenir auprès des divers acteurs locaux afin de modifier leurs pratiques (limiter les pesticides), périodes d'entretien (calendrier de fauche), modes d'aménagement et d'exploitation (type de clôture perméable pour la petite faune).

C'est ainsi que sur la Cluse de Voreppe (pre-

mier espace concerné) un travail avec les agriculteurs a conduit à promouvoir l'entretien des bandes enherbées et de haies de végétation annuelle. Une charte a été signée visant l'utilisation raisonnée de produits phytosanitaires ou d'aménager des clôtures perméables.

Il va s'en dire, mais répétons-le, qu'une telle stratégie ne peut être envisagée sans une concertation et une adhésion des naturalistes, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, élus des communes ainsi que des gestionnaires d'infrastructures (autoroutes, routes, chemin de fer, digues...).

Un budget de plus de 7,5 millions d'euros est consacré à ce projet financé dans le cadre du Fonds européen de développement régional, la Région, Area (gestionnaire d'autoroutes), l'Agence de l'eau et le Conseil général. ■

MOUNE POLI

>>> Mél: sce.env@cg38.fr